

QUELS TYPES D'ESSENCES PLANTER ET COMMENT PROTÉGER LES PLANTATIONS ?

Les objectifs :

- anticiper le changement climatique dès aujourd'hui, car les conditions de demain (températures...) ne seront pas celles d'aujourd'hui ;
- protéger les plantations afin que ces dernières puissent se développer correctement.

Les moyens pour y arriver :

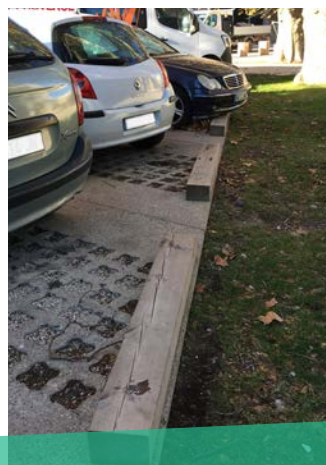
- planter des essences économes en eau ;
- anticiper l'avenir en plantant des espèces qui résisteront à notre

climat dans 20 ans ;

- adapter les protections des espaces végétalisés en fonction de la fréquence de passages sur l'espace public et de son utilisation ;
- en pied de façade, surélever les plantations pour les protéger (des déjections canines, du piétinement...), poser une tuile au pied de la plante pour conserver l'humidité, fixer au mur des filins qui permettront de guider la plante... Sur les secteurs très passants, poser un corset protecteur autour de la plante grimpante.

Passage faible à modéré :

possibilité d'utiliser des ganivelles (temporairement, le temps que la végétation ait le temps de se développer) ou du cordage



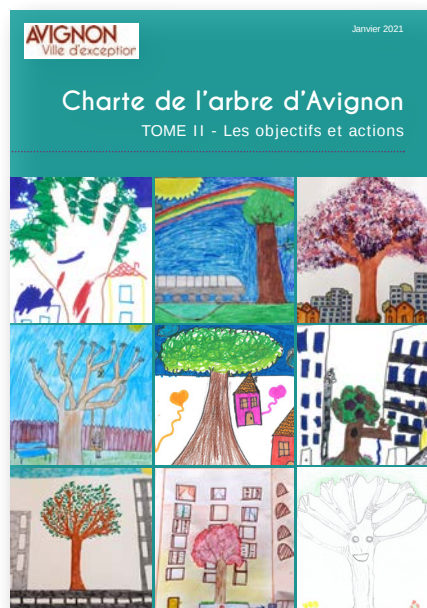
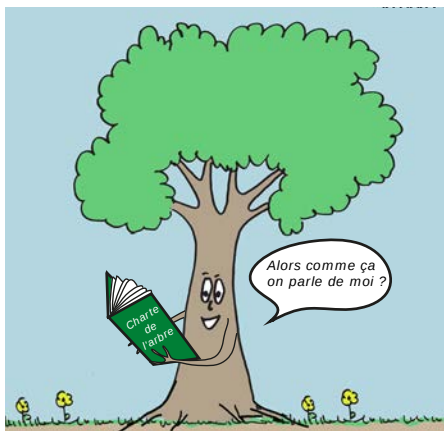
FRÉQUENCE DU PASSAGE

Exemple de nouvelles essences testées à la villa Thuret (INRAE d'Antibes)

Ceanothus 'Gloire de Versailles' (photo) (Céanothe 'Gloire de Versailles'), *Firmania simplex* (Sterculier à feuilles de platane), *Flindersia australis* (Frêne d'Australie), *Grevilla robusta* (Chêne soyeux d'Australie), *Koelreuteria bipinnata* (Savonnier bipenné), *Pinus bungeana* (Pin Napoléon), *Quercus glauca* (Chêne bleu du Japon)...

Source : publication de Catherine Ducatillon, «De la nature à la ville : un exemple de diversification des espèces en région méditerranéenne» (2006)

En mars 2021, la ville a adopté sa charte de l'arbre afin de protéger le riche patrimoine arboré d'Avignon, d'adopter les bonnes pratiques et de réconcilier la nature et la ville.



Retrouvez la charte sur <http://www.avignon.fr/ma-ville/environnement/la-charte-de-larbre/>

Depuis 2015, la ville encourage la végétalisation participative et permet aux habitants de végétaliser leurs façades et trottoirs :



ENSEMBLE... VÉGÉTALISONS NOS ESPACES PUBLICS !

La Ville d'Avignon, vous offre la possibilité de végétaliser vos façades, vos trottoirs, avec le soutien des services du Végétal dans la Ville.

Comment ?
Vous êtes propriétaire ou bien locataire et souhaitez végétaliser un espace

- Sur le site internet de la ville remplissez directement la fiche « Végétalisation participative »
- Par mail : allo.mairie@mairie-avignon.com
- Près de chez vous : dans votre mairie de quartier (coordonnées sur avignon.fr)
- Par téléphone : 04.90.80.80.00 demandez « allo mairie »

Végétaliser vos rues, c'est facile et gratuit !

LES SERVICES DE LA VILLE :

- Découpe le bitume, approvisionnent en terre végétale
- Fournissent et plantent les végétaux à même la terre

LES RIVERAINS :

- Assurent l'entretien courant de ces espaces paysagers selon la convention signée

Le saviez vous ?
Depuis 2015, plus de 200 avignonnais fleurissent leurs rues... En les rejoignant, vous contribuez à préserver la biodiversité, à réduire les îlots de chaleur, à embellir nos rues, à tisser du lien social et à protéger votre santé !

FLEURISSONS NOS QUARTIERS, JARDINONS NOS RUES

+ infos : avignon.fr

AVIGNON
Ville d'exception

Plus d'informations sur <http://www.avignon.fr/ma-ville/environnement/vegetalisation-participative/vegetalisation-participative/>

Exemples de végétalisation des pieds de façades sur d'autres communes :

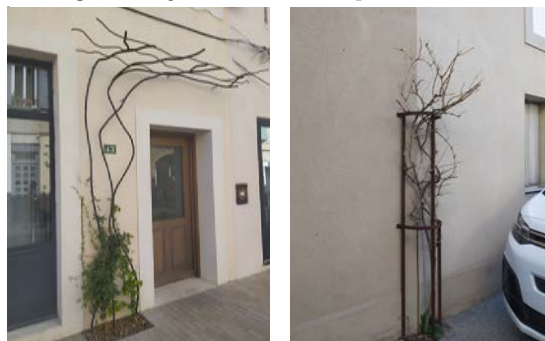
Pied de façade végétalisée sur un bâti traditionnel. la surélévation des plantations permet de les protéger :



Protection des plantations avec du bois tressé :



Guidage sur façade et corset de protection :





FRUGALITÉ ET AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES :

FAIRE AVEC L'EXISTANT ET TESTER AVANT D'AGIR

Les questions à se poser pour aménager un espace public :

9- Quels sont les éléments existants sur lesquels s'appuyer ?

10- Comment concevoir l'espace public avec une économie de moyens ?

11- Sur cet espace, est-il possible de tester des solutions, avant de les mettre en œuvre définitivement ?

9

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS EXISTANTS SUR LESQUELS S'APPUYER ?

Les objectifs :

S'appuyer sur les éléments existants afin de réaliser des aménagements ancrés dans le site et aux coûts modérés.

Les moyens pour y arriver :

S'interroger pour chaque élément existant sur l'opportunité de le conserver, de le modifier ou de le

supprimer. Par exemple, sur de nombreux projets, l'enrobé sera à supprimer afin de désimperméabiliser les surfaces. Cependant, si le site s'y prête, l'enrobé peut être transformé par l'application de marquages au sol qui vont venir complètement changer les usages et l'apparence de l'espace public.

10

COMMENT CONCEVOIR L'ESPACE PUBLIC AVEC UNE ÉCONOMIE DE MOYENS ?

Les objectifs :

Réaliser des aménagements économes afin de pouvoir requalifier le plus grand nombre d'espaces publics.

Les moyens pour y arriver :

- conserver les éléments existants, dans la mesure du possible (cf. question n°9) ;
- réutiliser des éléments provenant du site ou d'autres espaces publics ;
- utiliser des matériaux de récupération (muret avec

d'anciennes dalles, banc en tronc d'arbre, pierres pour délimiter un massif fleuri...) ;

- utiliser une palette de matériaux peu onéreux à la pose et/ou à l'entretien.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pavés récupérés lors des travaux de la rue Carreterie ont été réutilisés dans le cadre du chantier de la voie verte du boulevard Charles de Gaulle.



« Le principe de frugalité pourrait se résumer par le choix de vivre mieux en consommant moins de ressources »

Haëntjens, Jean. La ville frugale : un modèle pour préparer l'après-pétrole. 2011



La place de la Première Armée d'Afrique : des aménagements simples et frugaux pour un nouvel espace ludique et pédagogique.

11

SUR CET ESPACE, EST-IL POSSIBLE DE TESTER DES SOLUTIONS AVANT DE LES METTRE EN ŒUVRE DÉFINITIVEMENT ?

Les objectifs :

Tester des aménagements afin de définir si ces derniers fonctionnent et sont adaptés aux usagers avant d'investir dans les travaux définitifs.

Les moyens pour y arriver :

- Créer de nouveaux usages, par exemple une piste cyclable, grâce à du marquage au sol et du mobilier amovible (balise autorelevable par exemple) ;
- développer l'art dans la ville grâce à des oeuvres éphémères avant un aménagement définitif.



AVANT



APRÈS

Ci-contre, la rue de la Balance réaménagée de manière simple (ajout de mobiliers et de pots) afin de donner plus de places aux modes actifs.

Ci-dessous, peinture au sol éphémère sur la rue Thiers.



Une piste cyclable aménagée de manière temporaire, en 2021, afin de faciliter les déplacements des cyclistes en attendant l'aménagement définitif de l'avenue Monclar.





IDENTITÉ DU SITE :

S'INSCRIRE DANS LE QUARTIER ET RESPECTER LE CONTEXTE ET L'ENVIRONNEMENT

Les questions à se poser pour aménager un espace public :

12- Comment créer un espace public qui retranscrit l'identité d'Avignon et de ses quartiers ?

13- Comment valoriser le patrimoine existant ?

14- Comment donner une identité propre au site ? Sur quels éléments patrimoniaux s'appuyer ?

15- Quels matériaux utiliser sur ce site ?

12

COMMENT CRÉER UN ESPACE PUBLIC QUI RETRASCRIIT L'IDENTITÉ D'AVIGNON ET DE SES QUARTIERS ?

Les objectifs :

Valoriser et mettre en exergue l'identité d'Avignon, ville patrimoniale, culturelle et d'art, dans les aménagements.

Les moyens pour y arriver :

- si le site y est propice, intégrer l'art aux aménagements (art urbain sur

mur et/ou sur sol, statue...) ;

- intégrer à la réflexion les usages et pratiques lors du festival, tout particulièrement pour les aménagements en centre-ville ;
- s'appuyer sur les spécificités de chaque quartier (cf. question 14).

13

COMMENT VALORISER LE PATRIMOINE EXISTANT ?

Les objectifs :

Valoriser les éléments patrimoniaux, qu'il s'agisse du patrimoine exceptionnel (Palais des Papes, remparts...), des bâtiments du XXe des faubourgs ou encore du patrimoine ordinaire.

Les moyens pour y arriver :

- miser sur la simplicité de l'aménagement afin de révéler un site ;
- Associer l'Architecte des Bâtiments de France le plus en amont possible

de la conception des espaces publics situés en intra-muros et au niveau des éléments patrimoniaux à valoriser et/ou révéler ;

- mettre en scène les éléments singuliers d'un site (ex. : rétroéclairage d'un bâtiment, panneau explicatif...) et son patrimoine vivant (arbres remarquables...).

*L'éclairage pour
valoriser le patrimoine*



*L'art à encourager
dans les rues
d'Avignon*

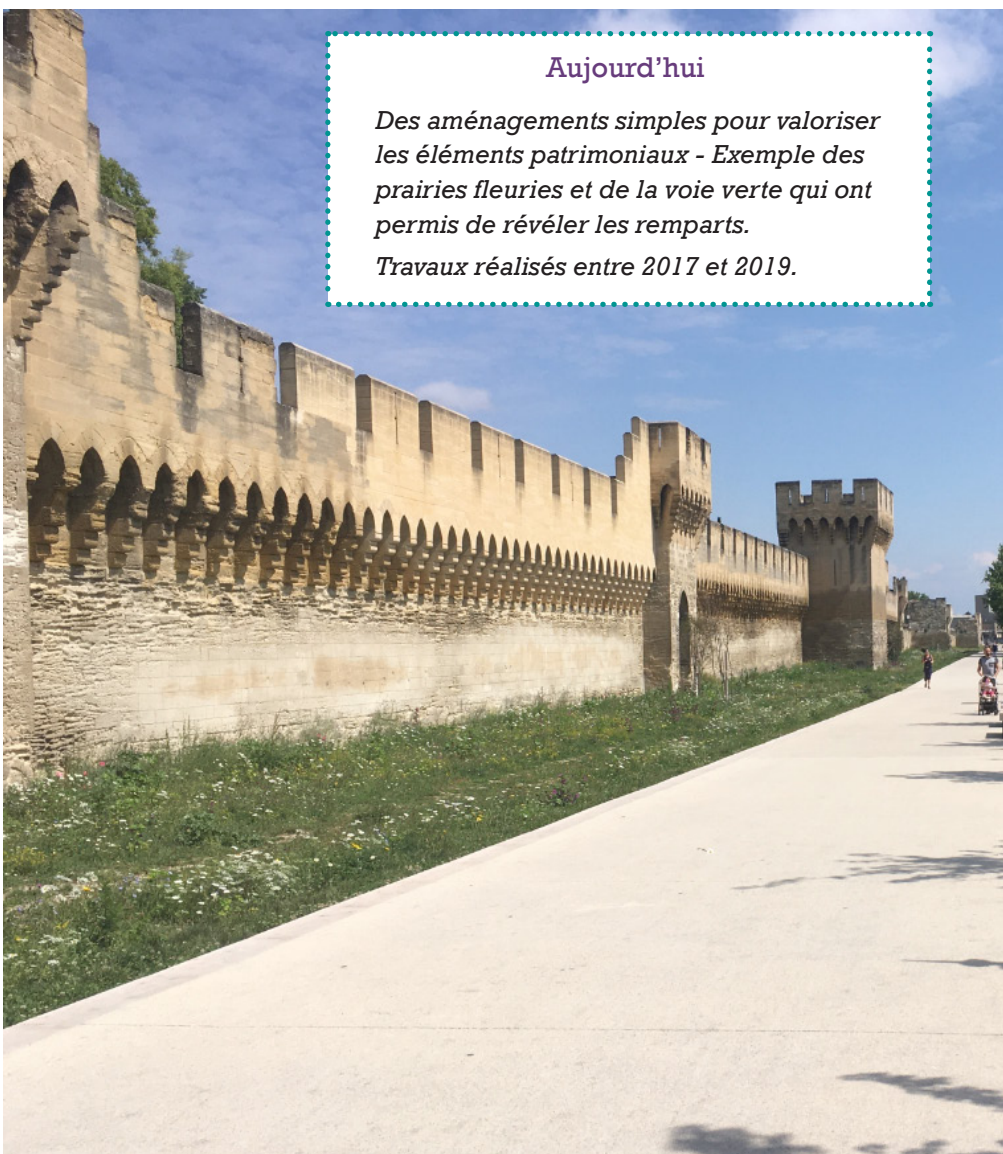


Rue Ledru Rollin

Aujourd'hui

*Des aménagements simples pour valoriser
les éléments patrimoniaux - Exemple des
prairies fleuries et de la voie verte qui ont
permis de révéler les remparts.*

Travaux réalisés entre 2017 et 2019.



Avant



COMMENT DONNER UNE IDENTITÉ PROPRE AU SITE ? SUR QUELS ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX S'APPUYER ?

Les objectifs :

S'inscrire dans le site et dans le quartier, en respectant ses particularités, afin que les espaces publics d'Avignon reflètent son originalité.

Les moyens pour y arriver :

S'appuyer sur les particularités de chaque site (les couleurs, les façades, la végétalisation en place, le nom de la rue ou de la place, son histoire...) ainsi que sur celles du quartier (cf. illustrations ci-contre) dans lequel il s'inscrit pour un aménagement unique et bien intégré à son contexte.

Les îles Piot et de la Barthelasse

Un espace paysager remarquable en lien direct avec le Rhône : Lieu de révélation de l'agriculture et des paysages, mais aussi de démonstration de la culture du risque.



Le centre-ville

Un quartier à fort caractère patrimonial qui accueille le festival chaque été. Les aménagements doivent permettre de valoriser le patrimoine bâti tout en conservant une certaine simplicité et praticité afin de pouvoir accueillir plusieurs usages tout au long de l'année et évoluer en fonction de l'affluence.

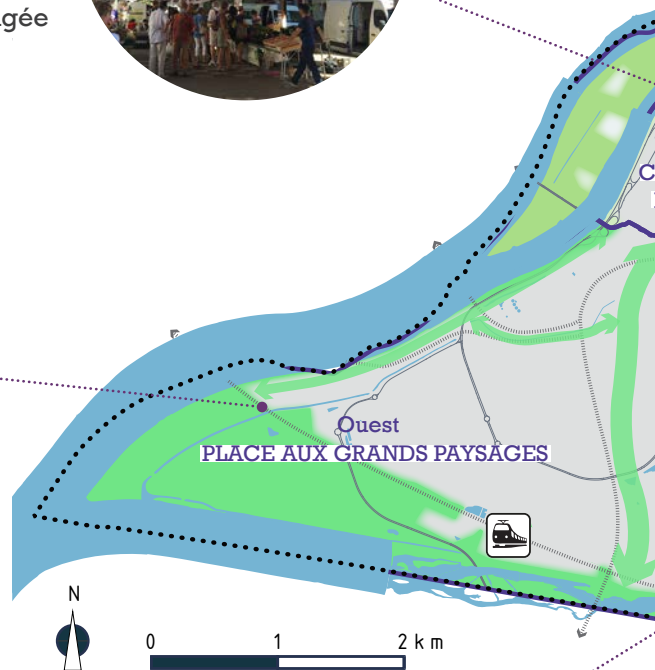
La création d'îlots de fraîcheur doit y être encouragée afin de limiter les surchauffes estivales.



Le quartier Ouest

Un quartier qui se développe vers le Sud Ouest, en lien avec la gare TGV et la Confluence, site remarquable à rendre aux avignonnais et où il s'agit de révéler le grand paysage et la nature.

Les différentes entités qui composent ce secteur sont reliées par une coulée verte. Elle constitue la colonne vertébrale de quartier et permet de se rendre de la ceinture verte au centre-ville.



Les quartiers Sud

Une nouvelle ambition urbaine pour les quartiers Sud, situés à l'interface entre la ville et la Durance, où le beau, la nature et la culture sont voués à se réconcilier.



Le quartier Nord

Un quartier constitué de plusieurs secteurs qui se sont construits au coup par coup sans réelle cohérence. Les aménagements doivent permettre de redonner une identité et une harmonie à ce quartier aujourd'hui morcelé.



Les faubourgs

L'esprit village avec une vie de quartier importante, secteur de transition entre les quartiers Sud et le centre-ville. Les aménagements doivent permettre de valoriser les différents espaces publics de proximité et de les interconnecter.



Pont des 2 Eaux

Quartier eau et nature où la pratique du vélo est facilitée par le chemin des canaux et la trame urbaine. Ces deux éléments sont donc à intégrer tout particulièrement à la réflexion lors des futurs aménagements.



Montfavel

Une ambiance villageoise, aux portes de la cité, à préserver et favoriser. Une histoire agricole perceptible et des vues dégagées sur les Foins de Montfavel.

Un quartier traversé par le chemin des Canaux qui connecte les Foins, au coeur de village et au technopôle.

Des espaces publics, supports de liaisons entre des équipements fédérateurs (gare...), qui doivent permettre de faciliter les mobilités vers le centre-bourg.

Une entrée de ville à revaloriser au niveau de la route de Marseille.

Saint-Chamand

Un quartier structuré autour de la Plaine des Sports et du Stade Nautique récemment requalifiés et ouverts à la population. Les sports et les loisirs sont donc à l'honneur dans ce quartier qui entame sa transformation.



Source : AURAV / ville d'Avignon

15 QUELS MATÉRIAUX UTILISER SUR CE SITE ?

Les objectifs :

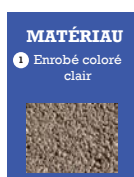
Utiliser des matériaux et du mobilier avec des dénominateurs communs à l'échelle de la commune, mais adaptés à chaque site : à son identité, à la fréquence du passage, aux enjeux du développement durable et du changement climatique, à son utilisation et à ses usagers...

Les moyens pour y arriver :

- de manière générale, privilégier les matériaux perméables (notamment au niveau des places de stationnement et des aménagements pour les modes actifs), frugaux (comme le stabilisé quand le contexte le permet) et faciles à entretenir (cf. photos ci-contre) ;
- adapter les matériaux et le mobilier au site, comme par exemple du mobilier ludique et coloré au niveau

des parcs et des parvis d'école (cf. photos ci-contre) ;

- dans la mesure du possible, utiliser du mobilier avec une double fonction : un banc qui sert également de protection pour un arbre (cf. photo ci-contre), une assise qui peut être utilisée par les enfants comme un jeu... ;
- mixer les matériaux afin de rompre la monotonie d'un aménagement trop uniforme sans toutefois utiliser trop de matériaux différents, ce qui risquerait de rendre l'espace peu lisible et rendrait son entretien plus difficile. Par exemple, dans le cas d'une rue, utiliser un matériau différent le long des façades, ce qui permet de réduire visuellement la largeur de la chaussée et ainsi de contribuer à réduire la vitesse des véhicules (cf. photo ci-contre).



Des matériaux et mobiliers à adapter au site :

Extrait du jeu collaboratif proposé aux participants de l'atelier cadre de vie, identité, gestion. Les joueurs devaient associer des cartes «matériaux», «mobilier»... à chaque secteur de la ville.



Source : AURAV

Des matériaux perméables...



Chemin de Massillargues

... frugaux...



Parc de la laïcité

... faciles à entretenir.



Boulevard Jules Ferry

un mobilier à double usage



Place Saint-Didier

un mélange de matériaux



Rue des 3 Faucons

des jeux d'eau dans les parcs



Parc de Chico Mendès

Des aménagements ludiques et colorés au niveau des parvis d'école et des parcs.



Parvis du parc du Clos de Massillargues



Parvis de l'école de la Croisière



Parvis de l'école Scheppler



RÉSILIENCE ET ADAPTABILITÉ :

DES ESPACES FACILES À GÉRER QUI PEUVENT ACCUEILLIR DIFFÉRENTS USAGES ET ÉVOLUER DANS LE TEMPS

Les questions à se poser pour aménager un espace public :

16- Comment faciliter la gestion des aménagements ?

17- Comment accueillir différents usages sur cet espace public et/ou mutualiser les usages ?

18- L'aménagement proposé permettra-t-il à cet espace public de s'adapter aux évolutions de notre environnement ?

16

COMMENT FACILITER LA GESTION DES AMÉNAGEMENTS ?

Les objectifs :

Réaliser des aménagements les plus autonomes possibles et nécessitant très peu d'entretien afin d'atteindre, à terme, l'objectif fixé de "zéro entretien" et "zéro ressource" (en ce qui concerne l'eau notamment).

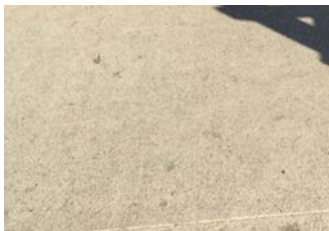
Les moyens pour y arriver :

- intégrer la notion de coût global (dont les coûts de gestion) dès la conception de l'espace public. Un matériau peu cher à l'achat peut se révéler onéreux à l'entretien. De plus, les bénéfices et les impacts environnementaux sont également à prendre en compte ;
- privilégier les plantations en pleine terre plutôt qu'en pot pour une meilleure croissance de la plante, moins d'arrosage et moins de dégradation (pots tagués et/ou abîmés). Les pots doivent être réservés aux secteurs où la densité des réseaux empêche toute plantation en pleine terre ;
- prévoir suffisamment de bornes à déjection canine et la création de caniparcs agréables à utiliser (possibilité de créer des «exercices» pour les chiens : sauts d'obstacles...) ;
- prévoir une densité de plantation importante dans les bandes végétalisées afin d'éviter les déjections canines ;
- utiliser de préférence les gammes de mobilier urbain faciles à entretenir (par exemple, des bancs avec des lattes remplaçables) ;
- définir les conditions de gestion des espaces plantés dès leur conception et les intégrer à un plan de gestion différenciée (adaptation de l'entretien d'un espace selon les caractéristiques des plantations, du site et de son environnement pour une meilleure approche économique et écologique).

La question de l'intégration paysagère des éléments permettant la gestion est également à prendre en compte (cf. photo des conteneurs ci-contre).

INTÉGRER LA NOTION DE COÛTS ET BÉNÉFICES GLOBAUX

Le choix des matériaux doit se faire en fonction de l'utilisation de l'espace, de la fréquence de passage, du coût à l'investissement et de l'entretien, de sa durée de vie et de ses bénéfices et impacts environnementaux afin de trouver un juste équilibre dans les réponses aux différents enjeux.

	Enrobé	Pavés béton avec joints gravillonnés
		
Coût d'investissement (fourniture) :	20 euros/m ² 😊	35 euros/m ² 😊
Coût d'entretien :	3 à 10 €/m ² /an 😊	10 à 20 €/m ² /an 😊
Lutte contre les îlots de chaleur urbains :	😞	😊
Gestion des eaux pluviales :	😞	😊
	béton clair	Stabilisé
		
Coût d'investissement (fourniture) :	50 euros/m ² 😞	15 euros/m ² 😊
Coût d'entretien :	5 à 20 €/m ² /an 😊	5 à 15 €/m ² /an 😊
Lutte contre les îlots de chaleur urbains :	😊	😊
Gestion des eaux pluviales :	😞	😊

Améliorer l'intégration paysagère des conteneurs enterrés de gestion des déchets.

Ci-dessous, exemple en centre-ville où les conteneurs sont invisibles depuis la terrasse grâce à une bande plantée



Privilégier la pleine terre et une densité de plantation importante



COMMENT ACCUEILLIR DIFFÉRENTS USAGES SUR CET ESPACE PUBLIC ET/OU MUTUALISER LES USAGES ?

Les objectifs :

L'espace en ville est une denrée précieuse, c'est pourquoi il est important que les espaces publics ne soient pas monofonctionnels et puissent accueillir plusieurs usages, notamment à différents moments de la journée ou de l'année. Il est en effet primordial de faire le lien entre les temporalités urbaines et les espaces publics.

Les moyens pour y arriver :

S'interroger sur les usages que l'espace public va pouvoir accueillir et s'il est possible d'en mutualiser certains :

- une bande plantée peut devenir un espace pédagogique si on y ajoute des informations sur les plantes, leurs fonctions... ;

- une cour d'école peut devenir un square le soir et un îlot de fraîcheur pour les personnes vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, enfants ...) en été ;
- des places de stationnement peuvent accueillir des événements ponctuels (expositions, marchés, cinéma en plein air...).

Il est également important de garder à l'esprit qu'un espace public vit différemment la nuit et le prendre en compte dans l'aménagement. La question de l'éclairage, en lien avec le sentiment de sécurité, est donc primordiale et doit faire l'objet de réflexions en amont de tout projet.

L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ PERMETTRA-T-IL À CET ESPACE PUBLIC DE S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE NOTRE ENVIRONNEMENT ?

Les objectifs :

Les usages évoluent dans le temps, c'est pourquoi les espaces publics doivent pouvoir se réinventer facilement.

Les moyens pour y arriver :

Se poser les bonnes questions afin de garantir l'évolutivité de l'espace public :

- dans le cas d'une rue, dont la fermeture à la circulation est envisagée, est-ce que l'aménagement pourra être facilement transformable et/ou réversible ? ;

- pour un espace qui accueille une terrasse de restaurant, si ce restaurant venait à disparaître ou n'avait plus besoin de terrasse, est-ce que l'aménagement pourra s'adapter ? A contrario, si un nouveau restaurant s'ouvre, est-ce que l'espace public pourra accueillir une nouvelle terrasse ?



AVANT : une cour d'école traditionnelle bitumée et triste

Ci-dessus, cour partagée de l'école des Olivades réalisée en 2018/2019. La cour est utilisée par les écoliers en journée et est ouverte au public en dehors des horaires d'ouverture de l'école (soirs, week-ends, vacances scolaires).



Ci-dessous, projet de requalification de la cour de l'école Scheppeler avec la création d'un espace partagé (utilisé en journée par les écoliers et le soir et pendant les vacances par les riverains). Travaux réalisés en 2021.

APRÈS : une cour d'école vivante et source de bien-être pour ses usagers





PARTICIPATION CITOYENNE

"FAIRE VILLE ENSEMBLE" : DES ESPACES CO-CONSTRUITS

Les questions à se poser pour aménager un espace public :

19- Les habitants sont-ils impliqués dans le projet de création ou de requalification de l'espace public ?

20- Comment gérer un espace co-construit avec les habitants ?

19

LES HABITANTS SONT-ILS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET DE CRÉATION OU DE REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC ?

Les objectifs :

Associer les habitants en amont de la réflexion, car c'est eux qui connaissent le mieux leur quartier. Cela permet également aux techniciens d'expliquer les contraintes techniques et réglementaires (réseaux, éléments patrimoniaux protégés...), les étapes du projet et les difficultés rencontrées, aux riverains qui n'en ont pas forcément conscience.

Les moyens pour y arriver :

Associer les riverains au cours de réunions publiques et de comités de suivi, mais également, pour certains espaces publics stratégiques où la vie de quartier est forte, la mise en place d'ateliers *in situ* ludique (cf. schéma ci-contre).

20

COMMENT GÉRER UN ESPACE CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS (VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE NOTAMMENT) ?

Les objectifs :

Garantir l'entretien des espaces participatifs comme prévu dans les conventions (entretien et arrosage à la charge des habitants).

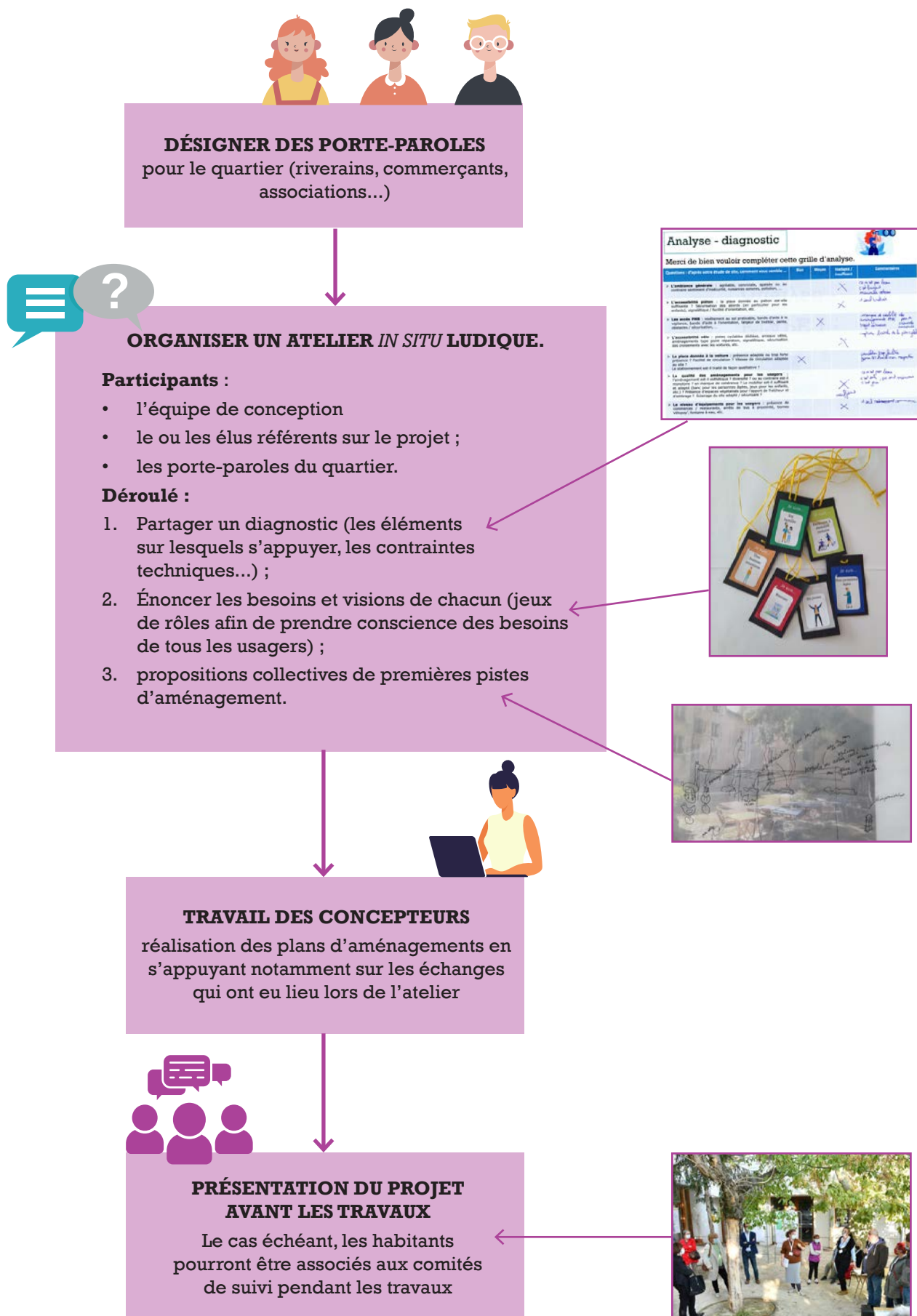
Les moyens pour y arriver :

- Rappeler aux habitants, à chaque étape du projet, que l'entretien d'une partie ou de la totalité de l'espace leur reviendra (dans

le cadre de la végétalisation participative notamment) ;

- faire réaliser la ou les plantations par les riverains ;
- si le projet est d'envergure, envisager la réalisation d'un point d'eau ;
- privilégier les plantations en pied de façade (les riverains se sentent plus investis du fait du sentiment d'appropriation de la bande plantée).

EXEMPLE D'IMPLICATION D'HABITANTS LORS DE L'ÉLABORATION D'UN PROJET





QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS PARTICIPATIFS

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Les habitants sont invités à proposer un projet d'investissement d'intérêt général qui leur tient à cœur : une fois examiné par les services, les élus et une représentation d'un collège d'habitants, ce projet est soumis au vote des habitants.

Les projets ainsi plébiscités par les citoyens sont réalisés dans les 2 ans qui suivent.



Square Perdiguier

Date de réalisation : 2021

Aménagements : requalification de l'aire de jeux et mise en place de jeux pour enfants inclusifs.

Coûts : 112 000 euros TTC



Boulevard Champfleury

Date de réalisation : 2021

Aménagements : requalification des trottoirs et création de places de stationnement perméables.

Coûts : 210 000 euros TTC dont 130 000 euros de budget participatif



Aire de jeux à Champvert

Date de réalisation : 2019

Aménagements : création de jeux pour enfants.

Coûts : 105 246 euros TTC



Aire de jeux du Clos de Massillargues

Date de réalisation : 2018

Aménagements : Réalisation d'une aire de jeux dans le parc.

Coûts : 60 000 euros TTC



Accrobranche du parc Chico Mendès

Date de réalisation : 2020

Aménagements : création d'un parcours d'accrobranche.

Coûts : 29 940 euros TTC



Mobilier urbain sur le parvis de l'église de Montfavet

Date de réalisation : 2017

Aménagements : Mise en place de mobilier pour s'asseoir, accompagné par une végétalisation.

Coûts : 30 000 euros TTC



Aire de fitness à la plaine des sports

Date de réalisation : 2019

Aménagements : mise en place d'agès de fitness en accès libre.

Coûts : 35 000 euros TTC

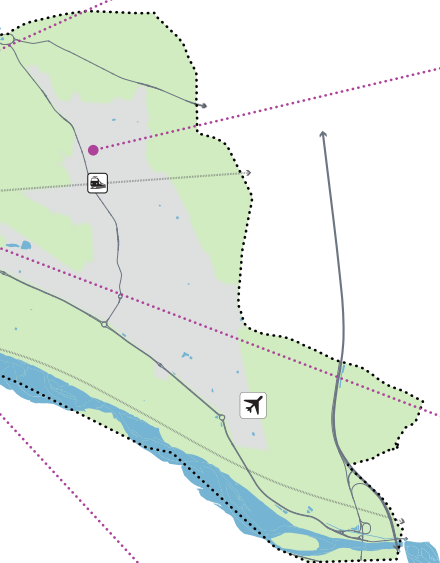


Parcours vélo Place de la première armée d'Afrique

Date de réalisation : 2021

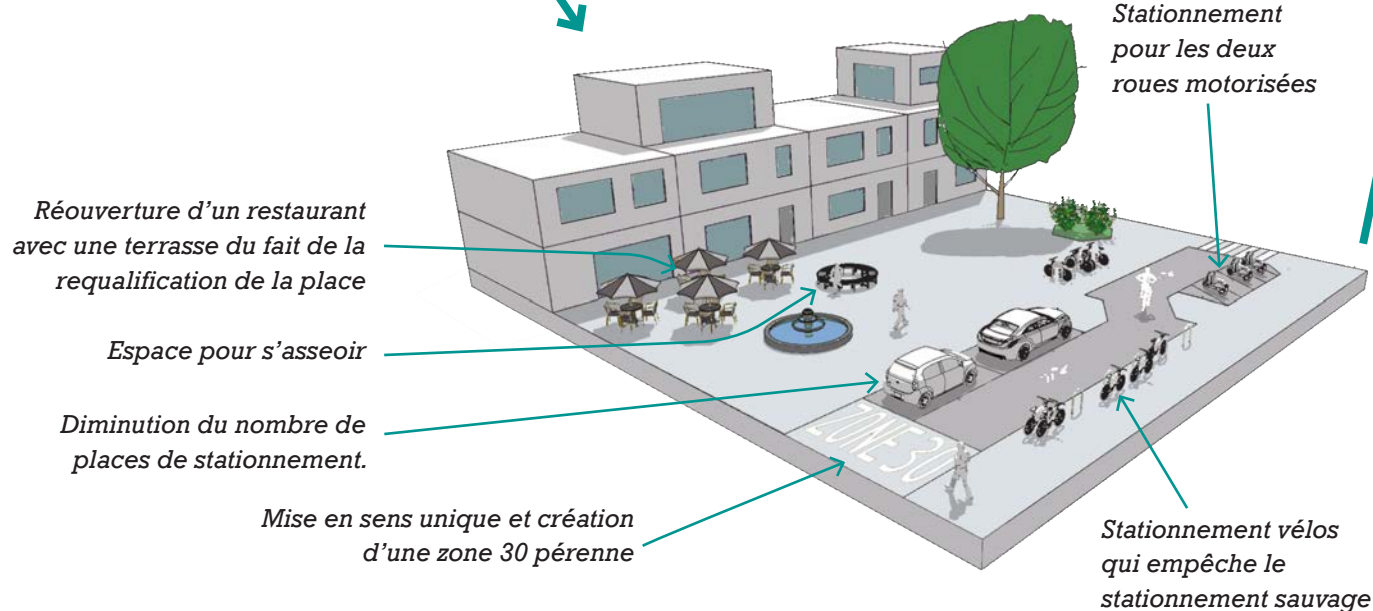
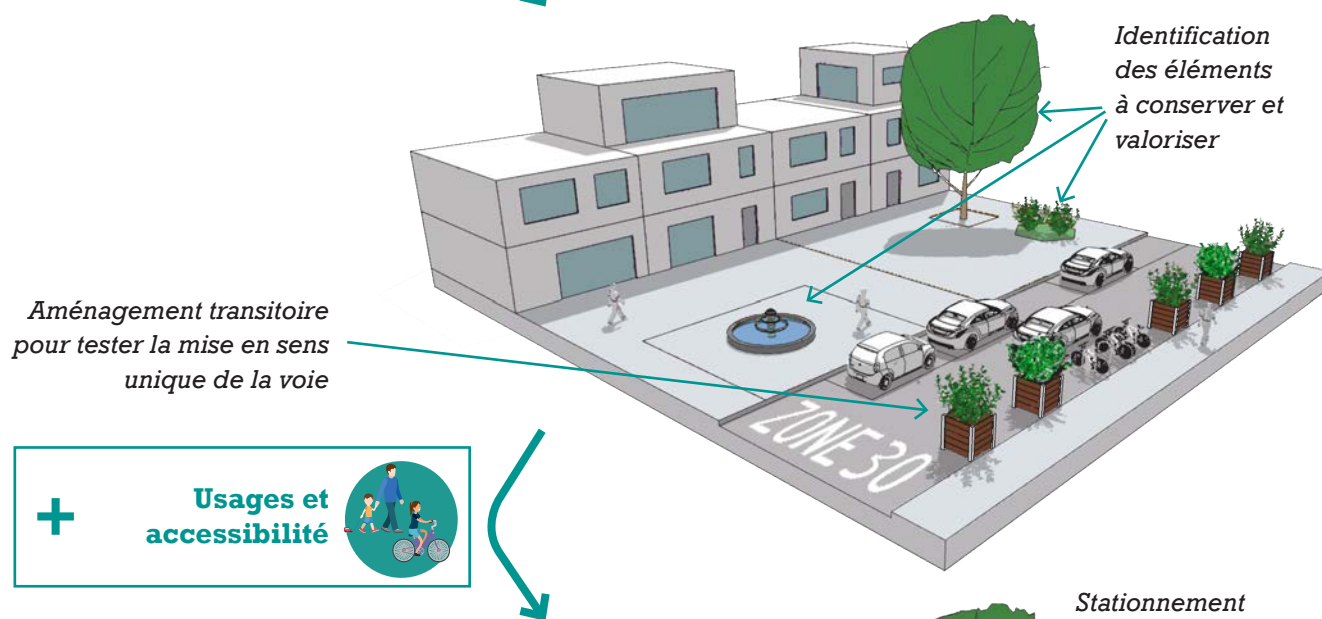
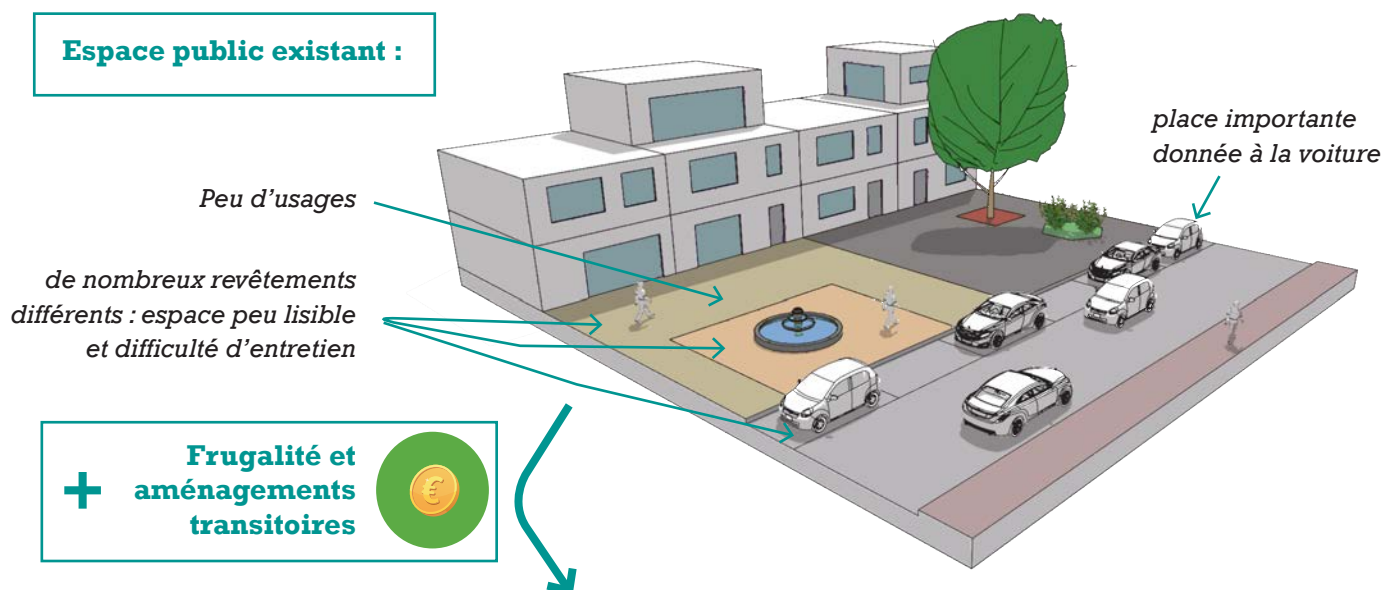
Aménagements : végétalisation et création de parcours vélo d'apprentissage.

Coûts : 90 000 euros TTC dont 60 000 euros de budget participatif



EXEMPLE D'APPLICATION DES 6 PILIERS POUR CRÉER UN ESPACE PUBLIC ATTRACTIF :

Espace public existant :





Végétalisation et naturalité



Bandes végétalisées
décaissées afin de recueillir
les eaux de pluie

Désimperméabilisation
des pieds d'arbres

Plantation d'arbres
avec diversification
des essences

Mobilier urbain
(banc) qui permet
de protéger l'arbre

Végétalisation des abords
des stationnements pour une
meilleure intégration paysagère.
Création de «chicanes» pour
diminuer la vitesse



Identité des quartiers et Participation citoyenne



Création d'un mobilier
et de marquages au sol
ludiques avec les habitants

Végétalisation
participative des façades

Valorisation de la fontaine
par la pose de bancs



Résilience et adaptabilité



Choix de matériaux
adaptés au site.
3 matériaux différents
pour matérialiser les
différents usages



Pose de pavés en pied de
façade afin de pouvoir
enlever facilement
si d'autres habitants
souhaitent végétaliser
leurs façades dans le futur

Espace central qui peut avoir
plusieurs fonctions : jeux
pour enfants dessinés au sol
et expositions ou marchés
certains jours

Espace qui peut évoluer dans le temps (sur le moyen et
long terme notamment) : la zone 30 peut par exemple
facilement se transformer en voie dédiée aux vélos si cet
usage venait à se développer fortement sur ce site

Mobilier urbain
double usage :
fonction d'assise
et fonction ludique
pour les enfants

Source : AURAV